



GUIDE DE PARRAINAGE : ÉCOLES PARRAINÉES

Informations et idées pour bénéficier du programme de parrainage avec succès



NOS RÉALISATIONS



Les cyclistes qui ont parcouru des kilomètres à vélo dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ont réussi à amasser de précieux fonds. Ceux-ci servent à **financer des projets portant sur l'adoption de saines habitudes de vie**, ainsi qu'à **soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines**.

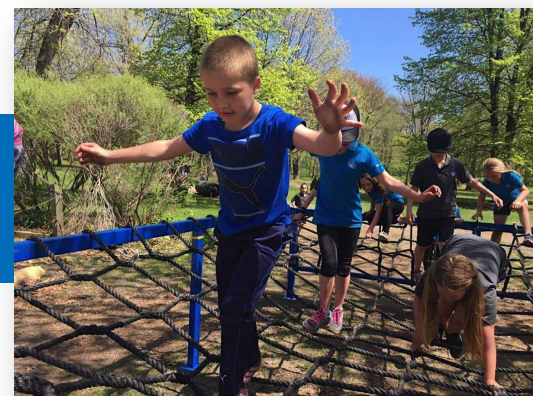
Depuis les débuts :

- Le Programme de parrainage a soutenu des projets dans plus de **2 000 écoles** du Québec ;
- La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie a soutenu **243 projets de recherche** ;
- Avancement des connaissances pour plus de **80 maladies rares** ;
- Au total, plus de **32,5 millions de dollars** ont été attribués dans la communauté.

Des chiffres de l'édition 2023 :

- **3,452 millions de dollars** a été amassés ;
- **298 écoles primaires** du Québec bénéficieront d'un financement pour la réalisation d'un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie.

PROGRAMME DE PARRAINAGE



Le programme de parrainage du Grand défi Pierre Lavoie s'engage à :

- Offrir à chaque équipe cycliste du 1000 KM, composée de 5 cyclistes, de s'associer à une ou des école(s) de leur choix ;
- Permettre aux cyclistes de devenir des **ambassadeurs** des saines habitudes de vie et d'encourager les jeunes à participer au défi des Cubes énergie ;
- Permettre à l'équipe d'**aider financièrement une école** à l'élaboration de projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie.

Les montants accumulés au-delà du montant de l'inscription de l'équipe cycliste (aussi appelés « surplus ») seront remis par le Grand défi Pierre Lavoie à l'école parrainée de leur choix :

1000 KM : tout montant excédant les 12 500 \$ requis pour l'inscription de l'équipe cycliste.

VOTRE ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE !

ÉCHÉANCIER DU PARRAINAGE

Étapes pour les écoles parrainées :



- A. **Hiver 2024** : Les équipes cyclistes communiquent avec les écoles choisies ;
- B. **Hiver et printemps 2024** : L'école peut recevoir la visite des cyclistes parrains* ;
- C. **Mai 2024** : L'école participe au **défi des Cubes énergie**. Informations et trousse disponibles sur cubesenergie.com ;
- D. **Automne 2024** : Annonce officielle des montants attribués et possibilité de remise de chèques symboliques aux écoles par les cyclistes ;
- E. **Automne 2024 / Hiver 2025** : L'équipe du Grand défi Pierre Lavoie communique avec les écoles ayant été parrainées* :
 - Pour bénéficier du montant récolté (réception du premier versement), l'école devra présenter un projet admissible (**critères officiels et formulaire disponibles à l'automne**) ;
 - Au terme du projet, l'école devra produire un rapport d'activités (formulaire fourni) et remettre les pièces justificatives au Grand défi Pierre Lavoie (reddition de comptes).

* voir pages suivantes pour les détails

RECEVOIR L'ÉQUIPE CYCLISTE À VOTRE ÉCOLE



L'équipe cycliste est encouragée à venir vous visiter

- Aidez-les à trouver une idée d'activité pour une visite qui répond à vos besoins, par exemple :
 - Une **mini-conférence** à l'école (présentation des cyclistes, présentation du Grand Défi Pierre Lavoie, promotion des saines habitudes de vie ou autre sujet qui vous correspond) ;
 - Une **activité sportive** à l'école (randonnée, marche, soirée sportive avec les enfants et leurs parents, rallye des sports, récréation prolongée, atelier de Zumba, course à obstacles, etc.) ;
- Assurez vous de nommer une **personne responsable** au sein de l'école pour communiquer avec les cyclistes et, ultérieurement, avec l'équipe du Programme de parrainage. Cette étape n'est pas obligatoire, mais toujours très appréciée par les participants.

**Les cyclistes du Grand défi Pierre Lavoie sont une source d'inspiration pour les jeunes :
leur simple présence peut faire toute la différence!**



Vous pouvez planifier la visite des cyclistes pendant le défi des Cubes énergie afin de motiver les jeunes de votre école à amasser le plus grand nombre de Cubes!

PRÉSENTER UN PROJET

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, votre école aura à présenter un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie :

- Critère d'admissibilité des écoles :
 - Être une école choisie par une équipe cycliste du 1000 KM ;
 - Avoir participé au défi des Cubes énergie en mai de l'année courante ;
 - Avoir complété la reddition de compte des parrainages antérieurs, s'il y a lieu ;
 - Présenter et réaliser un projet admissible respectant les critères d'acceptation.

- Résumé des critères d'acceptation d'un projet :
 - Le projet vise directement à adopter de saines habitudes de vie pour un nombre significatif d'enfants de l'école ;
 - Le projet est idéalement durable dans le temps et réalisable à court ou moyen terme.

Important : Vous serez accompagnés par les responsables du programme de parrainage pour le dépôt de votre projet à l'automne 2024 (**formulaire fourni**).

Les projets soumis seront évalués par l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie.

Notez que les cyclistes ne sont pas mandatés pour évaluer les projets, demander des formulaires ou exiger des redditions de compte.

Le Grand défi Pierre Lavoie s'occupe de l'ensemble des modalités !



PRÉSENTER UN PROJET

Exemples de projets admissibles :

- Matériel sportif - achat ou réparation : skis de fond, raquettes, vélos, casques ;
- Cour de récréation – aménagement : sentier d'hébertisme, lignage de surface, modules de jeux, buts de soccer, paniers de basket ;
- Gymnase - aménagement : tableau indicateur, mur d'escalade, matelas de sol, filet ;
- Corridor actif ;
- Sorties scolaires à vocation sportive : plein air, ski de fond (projet La petite Expé) ;
- Spécialiste externe – entraîneur, guide, animateur.
IMPORTANT : le budget alloué à des ressources humaines spécialisées externes ne doit pas dépasser 20 % du montant total du projet.

Non-admissible :

- Un projet de réfection d'une cour d'école n'est pas accepté quant à la portion d'excavation, d'asphaltage, d'aménagement paysager. Toutefois les dépenses liées à des installations sportives permanentes sont acceptés (modules de jeux, paniers de basket, etc.).
- Le salaire de membres du personnel de l'école n'est pas accepté.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : parrainage@legdpl.com



NOUS JOINDRE



RESPONSABLE DU PARRAINAGE

Courriel : parrainage@legdpl.com

Téléphone : 450 641-6669 poste 244 (boîte vocale seulement)

